LES AUTRES COLLECTES

ENCOMBRANTS

➜ **Une collecte d'encombrants est prévue une fois par an sur votre commune.** La date est inscrite dans votre calendrier de collecte. Pour bénéficier du service de ramassage, il suffit de contacter votre mairie et de vous inscrire au plus tard une semaine avant la date de collecte en précisant le type d'encombrants à évacuer.

➜ **Besoin d'un ramassage supplémentaire ?**
La CAPSO vous propose un service de ramassage d'encombrants à la demande. Celui-ci est limité à 500 kg ou 3m³ par foyer et par enlèvement. Le tarif est fixé à 20€. La date de la collecte est déterminée à partir de 20 demandes afin d'optimiser le circuit de collecte. Pour faire votre demande, contactez le numéro vert du service de collecte de la CAPSO. L'agent enregistrera vos coordonnées et vous recontactera pour vous donner la date de la collecte.

0 800 676 053 Service & appel gratuits

QUE FAIRE DES ...

... TEXTILES D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES ?

Vous pouvez donner une seconde vie à vos vêtements, à vos accessoires d'occasion, à votre linge de maison de plusieurs façons :
- soit en les déposant dans une borne textile (le Relais, ...) ou auprès des associations caritatives à but non lucratif du territoire (EMMAÜS, la Croix Rouge, ...).
- en profitant d'une reprise en magasin lors d'opérations particulières,
- en les mettant sur des plateformes de revente ou d'échanges en ligne ou encore en les revendant en brocante...

... DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES ?

Ils sont à amener en déchetterie ou dans un point de reprise spécialement prévu pour ce genre de déchets.

LES DÉCHÈTERIES

Le SMLA (Syndicat Mixte Lys Audomarois) gère 6 déchetteries, à votre disposition pour y déposer vos déchets encombrants, gravats, restes de peinture, électroménager, meubles, déchets verts, textiles...*

ADRESSES DES DÉCHETTERIES

- Arques : rue Colbert, Zone Industrielle du Lobel
- Longuenesse : route des Bruyères
- Saint-Martin-lez-Tatinghem : rue du Bras
- Aire-sur-la-Lys : Zone d'Activité Saint-Martin
- Dennebroeucq : lieu-dit le moulin à vent, RD 92E

Je dépose quoi dans ma déchetterie ?

www.smla.fr

Les habitants des communes de Bayenghem-les-Eperlecques, Nordausques, Nort-Leulinghem, Tournehem-sur-la-hem et Zouafques peuvent se rendre également dans les déchèteries du SEVADEC (Syndicat d'Élimination et de VAlorisation des DEchets du Calaisis).

*Les habitants de Febvin-Palfart ont uniquement accès à la déchèterie de Fontaine-les-Boulans (Communauté de Communes du Ternois).

ASTUCES

TRIER + MES EMBALLAGES

➜ Téléchargez l'application GUIDE DU TRI

Guide du tri — Google Play — l'App Store

➜ Inutile de les laver, il suffit de les vider !
➜ Inutile de les compacter et de les imbriquer !
➜ Inutile d'enlever les bouchons des bouteilles plastiques !

RÉDUIRE MES DÉCHETS

➜ Je donne mes vieux objets
➜ Je les répare et leur offre une seconde vie
➜ Je loue au lieu d'acheter
➜ J'achète en vrac plutôt que des produits sur-emballés
➜ J'évite les produits jetables
➜ Je colle un «Stop pub» sur ma boîte à lettres

MA COLLECTE

➜ Je retrouve mon calendrier de collecte sur www.ca-pso.fr (rubrique déchets)
➜ Je sors mon bac la veille au soir de la collecte
➜ Je rentre mon bac au plus tôt après la collecte
➜ Je lave mon bac régulièrement
➜ Si mon bac est cassé ? Je contacte le numéro vert : 0 800 676 053 Service & appel gratuits
➜ Je déménage : je laisse mes bacs et mon composteur

LOCALISER MES BORNES

Retrouvez la colonne à verre et la borne à papier et carton la plus proche de chez vous sur :
GEO.CA-PSO.FR
ou scannez ce QR CODE pour accéder à la carte interactive.

CAPSO — COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

ADEME — Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le
0 800 676 053 Service & appel gratuits

CITEO — TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS **SE TRIENT !**

LE TRI EN UN COUP D'OEIL !

Tout ce qu'il faut savoir pour bien trier

CAPSO — COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

LE TRI, CHEZ VOUS !

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

100% des emballages en plastique vont dans le bac jaune

TRI

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, bidons et flacons en plastique

⊕ Sacs, sachets, papier cellophane, filets en plastique et films en plastique

⊕ Gobelets, pots, boites en plastique et barquettes en polystyrène

⊕ Emballages souples et tubes en plastique

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Aérosols, bidons, boîtes métalliques, canettes de boisson boîtes de conserves, barquettes et papier aluminium, capsules, couvercles en métal

BRIQUES ALIMENTAIRES

Briques de lait, soupe et jus de fruits

ORDURES MENAGÈRES

Restes de table variés, viandes, poissons,...*

Objets cassés

Stylos, rasoirs en plastique jetables

Pots de fleur

Vaisselle

Couches bébé

Mouchoirs, masques, coton à démaquiller et aussi, lingettes, éponges, litières pour animaux, etc.

Papier peint

*acceptés en collecte de biodéchets

COMPOSTAGE

DÉCHETS À COMPOSTER SANS MODÉRATION

Café et thé avec leurs filtres en papier

Épluchures de légumes et de fruits, pain. Légumes et fruits abimés ou cuits

Coquilles d'œufs et de noix écrasés

Essuie-tout, sacs en papier, cartons en petits morceaux

Fleurs coupées et plantes vertes fanées

DÉCHETS À COMPOSTER SANS EXCÉS

Produits laitiers
Pâtes, riz, blés…
Agrumes, tontes fraiches
Cendres de bois

LES SOLUTIONS DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Selon votre lieu de résidence (commune urbaine ou rurale) ou de votre habitat (collectif /maison individuelle), l'agglomération vous propose ces solutions :

⇨ Compostage individuel
⇨ Compostage collectif
⇨ Abri-bac (biodéchets)

En savoir +
www.ca-pso.fr (déchets)
ou scannez le QR code.

LE TRI DANS LES BORNES

PAPIERS ET CARTONS

Ce qu'il faut déposer

Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales ou les couvertures plastifiées.

Journaux - magazines prospectus

Cartons ondulés

Boîtes - emballages carton

Catalogue - annuaires livres et cahiers

Papiers de bureau Courriers et lettres

OUI TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT !

EMBALLAGES EN VERRE

Ce qu'il faut déposer

A déposer vide, sans bouchon ni capsule, ni couvercle.
Inutile de rincer le contenant.

Bouteilles

Bocaux et flacons

Pots en verre

Cannettes en verre

Ce qu'il ne faut pas déposer :
Objets en terre cuite
Vitres et miroirs, vaisselle, porcelaine, céramique, cristal, verres spéciaux

LE VERRE SE RECYCLE A L'INFINI !